

## Informations de la CI facteurs d'instruments de musique

### Portrait de A à Z:

#### Alfons Amweg

enseignant à l'école professionnelle, chargé de cours CIE, membre du comité de l'ASFP, membre de la commission B&Q



- A) À **Arenenberg**, j'enseigne à toutes les orientations la discipline «Bases de l'**acoustique**», dont le premier objectif est d'introduire à l'univers des sons.
- B) Mon épouse se prénomme **Barbara**.
- C) Sans cet homme, l'histoire du fortepiano aurait sans aucun doute été différente: Bartolomeo **Cristofori**. Il était un bricoleur doué, qui n'a simplement pas cru à son idée géniale du jeu forte et piano au clavecin.
- D) Après mon apprentissage, j'ai eu la chance de travailler durant un an à **Durban**, Afrique du Sud. Une très belle période que je me rappelle toujours avec plaisir.
- E) Mon dernier moyen de transport est le vélo **électrique**. Je m'en sers pour aller trouver mes clients et j'ai souvent des réactions positives.
- F) Je suis engagé notamment comme sapeur-pompier bénévole. Être soldat du **feu**, c'est une combinaison fascinante d'un travail de secours et d'une merveilleuse camaraderie.
- G) Chaque volée en formation a sa propre dynamique de **groupe**; c'est un constat que je fais maintenant à Arenenberg, car lorsque j'enseignais à Zurich, les élèves de toutes les années d'apprentissage étaient encore ensemble.
- H) J'ai fait mon apprentissage dans l'entreprise „Musik **Hug**“. Chaque titulaire d'un certificat de formation professionnelle sait la forte empreinte que nous laissent ces années.
- I) Comme **IGMIB**: en effet, je participe aux activités de la **CIFIM** depuis la phase de démarrage. Le projet dont nous avons rêvé alors était visionnaire. C'est pourquoi tous les participants peuvent être fiers des résultats atteints jusqu'ici.
- J) J'ai acquis une part importante de mon expérience professionnelle dans l'entreprise **Jecklin**.
- K) Comme **Kinder**: je suis l'heureux père de trois **enfants**.
- L) Comme **Lehrbeauftragter**: depuis 1991, je suis **chargé d'enseignement** pour la facture de pianos. D'abord à Zurich, puis à Arenenberg depuis 2008.
- M) Une composante importante de ma vie est la **musique**.
- N) Mer du **Nord**: la destination de mes prochaines vacances.
- O) Mes **oreilles** sont mes organes essentiels dans mon existence; elles sont presque chaque jour mises à contribution, en pleine concentration.
- P) Le mot **piano** ne désigne pas que le jeu tout en douceur, c'est aussi le terme correct, en allemand, pour l'instrument à clavier droit.
- Q) Comme **QV**: la procédure de qualification (PQ) a succédé aux examens finaux; maintenant depuis cette année surtout, on ne dit plus LAP, mais QV, il faut encore s'y habituer un peu.
- R) Je demeure et je travaille à **Rapperswil-Jona**. C'est une jolie cité au bord du Haut-Lac de Zurich.
- S) Comme **Sprache**: la langue est toujours un sujet de conversation à Arenenberg. Concevoir un enseignement bilingue intéressant, c'est parfois la quadrature du cercle.
- T) Je chante avec passion dans le registre des **ténors** dans la chorale de Rapperswil-Jona.
- U) Comme **ÜK**: Les apprenants me connaissent aussi dans le rôle d'instructeur d'un **CIE** (cours interentreprises).
- V) Comme **Vorstand**: depuis plusieurs années, je siège au **Comité** de l'ASFP en tant que représentant de l'école.
- W) Comme **Werkstatt**: mon **atelier** de Bubikon est pour moi une oasis dans le quotidien. J'ai l'occasion d'y mettre en pratique et d'améliorer mes connaissances professionnelles.
- X) **X** est à chaque fois l'inconnue de la formule, et que les apprenants ont souvent de la peine à trouver.
- Y) **"Yes, we can."** Ce slogan cité à tort et à travers convient pourtant assez bien pour évoquer notre activité d'enseignant.
- Z) Comme **Zerreissgrenze (point de rupture)**: C'est une notion-clé non seulement dans les calculs concernant les cordes, mais aussi dans l'enseignement tout court!

Alfons Amweg

**Fonds en faveur de la  
formation professionnelle  
FIM**

**FFP**<sup>FIM</sup>

### **La Commission du fonds en faveur de la formation professionnelle**

Quand, à 20 h. passé, les membres de la Commission du fonds en faveur de la formation professionnelle se dirigent vers le Della Casa, c'est qu'ils viennent de vivre à Berne une séance intensive. Avec les thèmes discutés encore à l'esprit, ils se réjouissent d'un émincé de foie de veau ou d'autres plats exquis!

#### **Les thèmes de discussion**

On le rappelle: la Commission du FFP est un trait d'union entre les entreprises et la CIFIM: elle réunit des fonds cotisés sur la base des déclarations remplies par les entreprises et les transmet pour la formation professionnelle des facteurs d'instruments de musique à Arenenberg. Les informations des entreprises déterminent le montant des cotisations. La participation obligatoire est fondée également sur un règlement détaillé qui tient compte des besoins particuliers des entreprises recensées. Dans leur majorité, les entreprises entretiennent avec la Commission du FFP un excellent rapport de collaboration.

#### **La Commission adresse ses remerciements!**

C'est aussi pour cette raison que la part des frais administratifs de 2011 a pu être réduite à 14 % (de 25 % l'année précédente). Réduire les frais demeure un des objectifs du FFP, puisque cette économie est au bénéfice des apprenants.

Dans quelques cas, l'examen des demandes de réduction de cotisation requiert beaucoup de temps. Il est souvent difficile de déterminer la limite de 15'000 francs du chiffre d'affaires, étant donné que les documents fiscaux remis sont incomplets. Les démarches de recouvrement prennent du temps et coûtent de l'argent.

Les cas de rigueur représentent aussi une difficulté particulière. À quoi reconnaît-on un cas de rigueur?

Il s'agit d'une situation dans laquelle le paiement de la cotisation due causerait au débiteur des difficultés financières.

Il n'est possible de donner suite à la demande que si l'entreprise indique ouvertement en quoi consiste sa difficulté. Il doit être aisé d'identifier la situation décrite. Quelques membres de la Commission engagent aussi des entretiens personnels avec les entrepreneurs concernés. Dans le doute, la décision est prise dans le sens du requérant.

Une longue discussion a aussi porté sur la question du préfinancement des pianos semi-fabriqués. Ces pianos sont indispensables à l'organisation des cours CIE. Cela représente à chaque fois une somme de l'ordre de 60'000 à 75'000 francs qui doit être disponible. Selon l'ancien règlement de formation, c'est Suissemusic qui se chargeait du préfinancement. Sur chaque instrument acheté en Suisse était perçu un montant affectés à cette fin. La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle LFP<sup>r</sup> rend nécessaires de nouvelles sources de financement. Les pourparlers entre Suissemusic et la CIFIM ont déjà été engagés.

Le souper pris en commun au Della Casa a permis aux membres de la Commission de s'entretenir dans un cadre plus personnel. Une communication de qualité facilite beaucoup la tâche lourde de responsabilité qu'assume la Commission.

*Peter Lustenberger et Daniel Rimensberger, membres de la Commission du FFP*

## Projet Plurilinguisme État des lieux



**Le projet suit le cours prévu. Le groupe d'accompagnement s'est réuni pour la deuxième fois déjà à la fin du mois de juin. Il a rendu visite à Winterthur à une entreprise de formation qui est partie prenante à l'échange de places d'apprentissage (Musik Spiri) et a ensuite tenu sa séance où il a abordé les thèmes suivants:**

### **Atelier de langue et d'apprentissage**

Les apprenants effectuant leur première année ont eu l'occasion de suivre cinq doubles leçons d'atelier de langue et d'apprentissage. Il semble bien que la formule fasse ses preuves. L'atelier a aussi permis des travaux de préparation en vue des prochains échanges de places d'apprentissage. Le groupe souhaite poursuivre l'atelier en deuxième année d'apprentissage et, à cette fin, est disposé à consacrer de leur temps libre. La formule en vigueur, qui propose l'atelier le mardi matin, sera poursuivie avec la prochaine classe de première année.

### **Échange de places d'apprentissage**

Les premières expériences faites durant l'échange de places d'apprentissage sont très positives. Nous espérons que la planification à plus long terme qui a été mise en place pour les ateliers de langue et d'apprentissage permettra d'organiser bientôt d'autres échanges.

### **Évaluation du projet**

L'évaluation du projet fait partie des objectifs fixés par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Les évaluations interne et externe sont complémentaires.

L'évaluation interne met à disposition les bases (documentation, points de vue des acteurs, résultats des activités pratiques) et produit les instruments propres à mesurer l'efficacité des activités effectuées dans le cadre du projet.

L'évaluation externe valide les instruments présentés et examine si les mesures ou adaptations prévues ont été mises en œuvre et si les produits planifiés ont été créés. Le groupe d'accompagnement participe à cette évaluation externe.

### **Organismes actuellement représentés dans le groupe d'accompagnement**

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT, promotion de projets) - Réseau patronal pour la formation professionnelle SQUF - Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP) - Fondation ch pour la collaboration confédérale - Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP, Centre pour le développement des métiers) - Organisation du monde du travail: l'Union pour le tissage artisanal UTA - Organisation du monde du travail: Communauté d'intérêts des artisans du bois (IGKH) et Communauté d'intérêts des facteurs d'instruments de musique (formateurs de Suisse romande) - ainsi qu'un enseignant de l'École d'Arts visuels de Bienne (qui enseigne en bilingue).

*Walter Leist, Président CIFIM*

## Assemblée des délégués 2012



Orgue Goll dans l'Église St. Pierre et Paul



Présentation de HH. Winterberger



Walter Leist remercie l'assistance des efforts fournis



Il remet un présent à Jörg Gobeli

**La huitième assemblée des délégués de la CIFIM a aussi été un acte festif marquant l'introduction réussie du nouveau métier de facteur/factrice d'instrument de musique.**

Parmi les 23 participants se trouvaient plusieurs personnes représentant des organisations de la formation professionnelle qui ont activement soutenu le processus de réforme.

Pour commencer, les participants ont pu avoir une impression éblouissante de la profession si exigeante de facteur d'orgue en entendant l'instrument de l'église Saint Pierre et Paul de Berne qui vient d'être complètement restauré. Ce sont les entreprises Goll, de Lucerne et Wälti de Gümligen qui ont effectué conjointement la restauration de l'orgue Goll historique. L'instrument a été reconstruit dans son d'état d'origine de 1885.

Monsieur Thomas Wälti, membre de notre Comité directeur (CD) a présenté l'histoire de cet instrument et a expliqué les problèmes qu'il a fallu résoudre lors de cette restauration complète. L'organiste bernois Jürg Brunner a donné ensuite un aperçu des possibilités de l'instrument et a conclu en interprétant un choral, pour la plus grande joie de l'assistance.

À côté des points statutaires de l'ordre du jour, l'AG a présenté une suite de moyens visuels pour retracer la démarche, qui a duré de 2005 à 2012, de développement et de mise en œuvre du métier de facteur d'instruments de musique avec ses cinq orientations. Pour compléter cette présentation, des participants ont apporté leur éclairage personnel sur le sujet. Une apprenante et son formateur professionnel ont exposé de concert leurs impressions actuelles en cours de formation.

Le président a adressé ses remerciements à toutes les organisations et personnes qui ont soutenu le processus de réforme à quelque titre que ce soit. Il a dit sa gratitude particulière aux organisations et commissions suivantes représentées à l'AD:

- à l'OFFT, qui a toujours accueilli favorablement les demandes liées au processus et a soutenu le processus, également sur le plan financier, jusqu'aux limites des possibilités de la législation.
- à l'IFFP, qui a accompagné la démarche de réforme de tout son savoir-faire, qui offre aux enseignants et aux responsables de cours CIE un module de formation didactique taillé sur mesure, forme les experts et les expertes et assure leur perfectionnement et dirige le projet « plurilinguisme dans la profession » avec une grande compétence.
- au canton de Thurgovie et au centre de formation et d'exploitation d'Arenenberg, qui ont accueilli avec une grande amabilité les apprenants en facture des instruments de musique et ont déployé tous leurs efforts pour assurer leur bonne intégration au CFP d'Arenenberg. Tous se rendent compte que nous nous y sentons très à l'aise.
- à la commission Développement professionnel et qualité de la formation (B&Q) et à la Commission du fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP).

Tous les participants à l'AD ont reçu ensuite un petit présent accompagné d'une lettre de remerciements personnalisée. Des remerciements tout particuliers ont été adressés à Jörg Gobeli, de la CIFIM, et à Hans-Heini Winterberger, de l'IFFP. Ce dernier n'avait malheureusement pas pu prendre part à la réunion pour des raisons de famille. Les membres du CD sont unanimes à reconnaître que ces deux personnes ont porté la plus grande charge de toute la réforme de la profession.

Tous les objets statutaires de l'ordre du jour ont été traités rapidement. L'AD s'est terminée à l'heure prévue. L'apéritif qui a suivi a été une manière conviviale de se réjouir ensemble des résultats atteints.

Walter Leist, Président CIFIM

## Procédure de qualification 2012

Après quatre intenses années de formation, onze candidats et candidates se sont présentés aux épreuves de la première procédure de qualification selon la nouvelle ordonnance de l'OFFT.



Les examens ont concerné deux factrices de piano de Suisse romande, une factrice et un facteur de pianos de Suisse alémanique, une factrice et deux facteurs d'orgues, ainsi qu'un facteur d'instruments à vent et deux réparateurs d'instruments à vent.



Outre le travail pratique, les nouveautés principales de la procédure de qualification consistent en une discussion d'éléments techniques sur la base de trois notices de travail librement choisies qui figurent dans la documentation d'apprentissage, quatre notes d'expérience obtenues à des cours interentreprises définis d'avance ainsi que la moyenne de toutes les notes semestrielles obtenues dans l'enseignement des connaissances professionnelles comme note d'expérience.

Cette procédure permet d'obtenir une évaluation des diverses compétences judicieusement élargie selon des critères concrets au-delà du «relevé instantané» que représentent les épreuves d'examen.



La spécification et la différenciation des diverses notes partielles reflètent les prestations réalisées sur les trois lieux de formation et renseignent également sur la qualité de la formation.

À cet égard, on a pu constater des différences appréciables, tant dans les performances personnelles que dans la préparation et l'encadrement assurés par les formateurs d'enseignement professionnel ainsi que dans les qualités de formation des entreprises.



Le constat de fond est que de meilleures conditions générales sont à même de renforcer la qualité de la formation, ce qui s'est reflété dans le tableau général réjouissant des résultats finaux.

Les candidats se sont montrés très engagés lors des examens et ils ont eu l'occasion de montrer le niveau de leurs connaissances et de leur savoir-faire lors de divers travaux pratiques choisis, d'épreuves écrites et orales ainsi qu'en dessin technique.

La réussite n'a malheureusement pas été égale chez tous, et dans certains cas isolés, on a constaté d'importantes lacunes dans la formation, principalement dans le domaine pratique et artisanal.

Tous les experts s'accordent à reconnaître que le nouveau système d'évaluation est efficace, proche de la pratique, équitable et très différencié. On reconnaît rétrospectivement que l'évaluation et la mise des notes ont été bienveillantes et ont eu tendance à être plutôt un peu trop généreuses.

*Jörg Gobeli, directeur de l'école FIM*

Travaux pratiques des facteurs d'orgue en atelier

IGMIB, c/o Elin Office AG  
Amthausgasse 3, 3011 Berne  
Tél.: 031 313 20 00  
Fax: 031 313 20 09  
E-Mail: info@igmib.ch  
www.igmib.ch